

Avis de Vente au plus offrant

A.O. N°10/2018

La société Gammarth Immobilière (G.I), Société de droit tunisien propriété de l'Etat et mandatée par ce dernier se propose de lancer un appel d'offres de Cession à l'amiable pour le compte de l'Etat tunisien de dix (10) biens immobiliers (en Lots séparés) et ce comme suit :

▪ **Deux (02) Villas sises à La Marsa et à Mrezgua - Hammamet:**

Lot	Villa	Titre Foncier	Emplacement	Descriptif	Sup. Terrain	Sup. Couv.
I	Haydar	57076 Tunis Bis	62 rue Cheikh Taieb Sayala, Cité des Juges à proximité du stade Abdelaziz Chtioui et centre Le Millenium et à quelques minutes de la plage de La Marsa	Villa R+1 avec un jardin (environ 356 m ²)	560 m ²	419 m ² environ
II	La Lune XI	595469 Nabeul	L angle de la rue Al Anbar et de la rue Al Morgène, zone touristique El Mrezgua à quelques minutes de la plage	Villa R+1 avec un jardin aménagé (environ 757 m ²) et une piscine (environ 49 m ²)	1 090 m ² dans l'indivision	555 m ² environ

▪ **Six (06) Terrains sis à Bizerte, à Sousse et à Tabarka :**

Lot	Terrain	Titre Foncier	Emplacement	Superf.Totale	Superf.à céder	Vocation
III	Al Ferdaws	40863 Bizerte	Perché tout en Hauteur de 115 m sur la plage de Aïn Mestir RAFRAF	5 060 m ²		Vocation Agricole à proximité d'un tissu urbaine à usage habitation
		9659 Bizerte		5 318 m ² (5 318 parts)	3 191m ² (3 191 parts dans l'indivision)	
IV	Essaada 1092	26803 Sousse Parcelle 213	Zone « Lahmada El Kbira » Hammam-Sousse au sud de la Baie des Anges	6 203 m ²	6 027,374 m ² dans l'indivision	Vocation projetée UTs1 C.O.S 0,35 C.U.F 2 R+5 Hauteur 21 m

V	Enfidha 1	97833 Sousse	Hergla, à proximité de l'aéroport international Enfidha -Hammamet et à quelques minutes de la plage de Hergla	5 142 m ²		Agricole
VI	Tantana	17517 Sousse	Chott Mariem à proximité de la zone touristique Kantaoui et à quelques minutes de la plage	8 076 m ²	100 m ² dans l'indivision	Habitat collectif R+4
VII	Jacquine 20	19080 Jandouba Parcelle 20	Lotissement Jacquin 2, zone El rimel, Tabarka à proximité de l'hôtel Mimosa et à quelques minutes des Aiguilles de Tabarka et de la plage	635 m ²		Habitat Individuel Isolé C.O.S 0,30 C.U.F 0,5 Hauteur 9 Mètres (R+1)
VIII	Jacquine 17	19079 Jandouba Parcelle 17		626 m ²		

▪ **Deux (02) Appartements sis à la Corniche Mahdia:**

Lot	Appt	Titre Foncier	Adresse	Descriptif	Type	Sup. Couv.
IX	Ennassim 10	Non immatriculé	N°10, 2 ^{ème} étage, Résidence Ennassim, Avenue de la Corniche la zone touristique de Mahdia	Dans une résidence de standing R+4 avec un RDC commercial, sur la voie touristique de Mahdia et donnent directement sur la plage	S+3	195 m ² environ
X	Ennassim 11	Non immatriculé	N°11, 2 ^{ème} étage, Résidence Ennassim, Avenue de la Corniche la zone touristique de Mahdia		S+3	138 m ² environ

Les plans de situation sont disponibles sur le site www.gammarth-immobiliere.tn, ou directement au siège social de la société ou à son bureau à Sousse.

Les biens objets de la cession **seront cédés libres de tous droits ou hypothèques**, ils relèvent de la propriété privée de l'Etat tunisien. La propriété a été acquise par l'Etat aux termes des décisions de confiscation et en application du Décret-loi n° 2011-13.

Les personnes intéressées par l'acquisition des biens objet de la cession sont invitées à s'assurer le cas échéant auprès des autorités locales et des services techniques compétents de leurs vocations avant de participer à la présente procédure de cession.

La présente procédure de vente est régie par les conditions figurant au sein du dossier type et dans l'avis d'Appel d'Offres.

La vente porte sur les biens immobiliers, meubles et équipements dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers techniques et juridiques sous sa propre responsabilité. Gammarth Immobilière et l'Etat garantissent que la possession soit paisible contre les troubles de droit du fait des tiers - garantie incidente et appel en garantie.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est autorisée à visiter les biens mis en vente. Les visites seront organisées sur rendez-vous durant la période allant du 26 Février Au 02 Avril 2018. Les candidats devront en formuler la demande de visite auprès de Gammarth Immobilière selon les conditions fixées dans le cahier des charges (C.C) et après retrait de ce dernier, aux heures ouvrables, contre le paiement de la somme non remboursable de cent dinars (100DT) pour chaque cahier en espèces ou par chèque au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse.

Chaque candidat est admis à participer à un ou plusieurs lots séparément. Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre central de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

Destinataire : Société Gammarth Immobilière

Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding Les berges du lac 1053 Tunis – Tunisie

Objet : Participation à l'Appel d'Offres n° 10 /2018

«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»

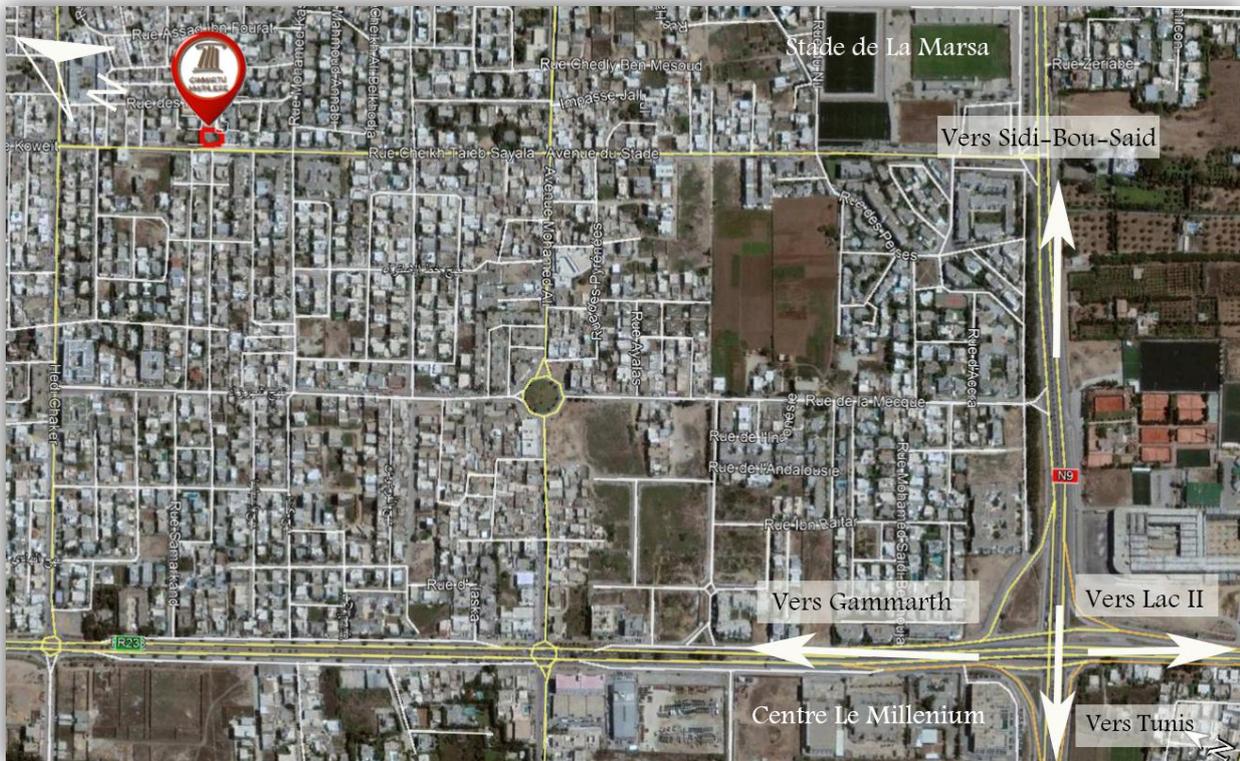
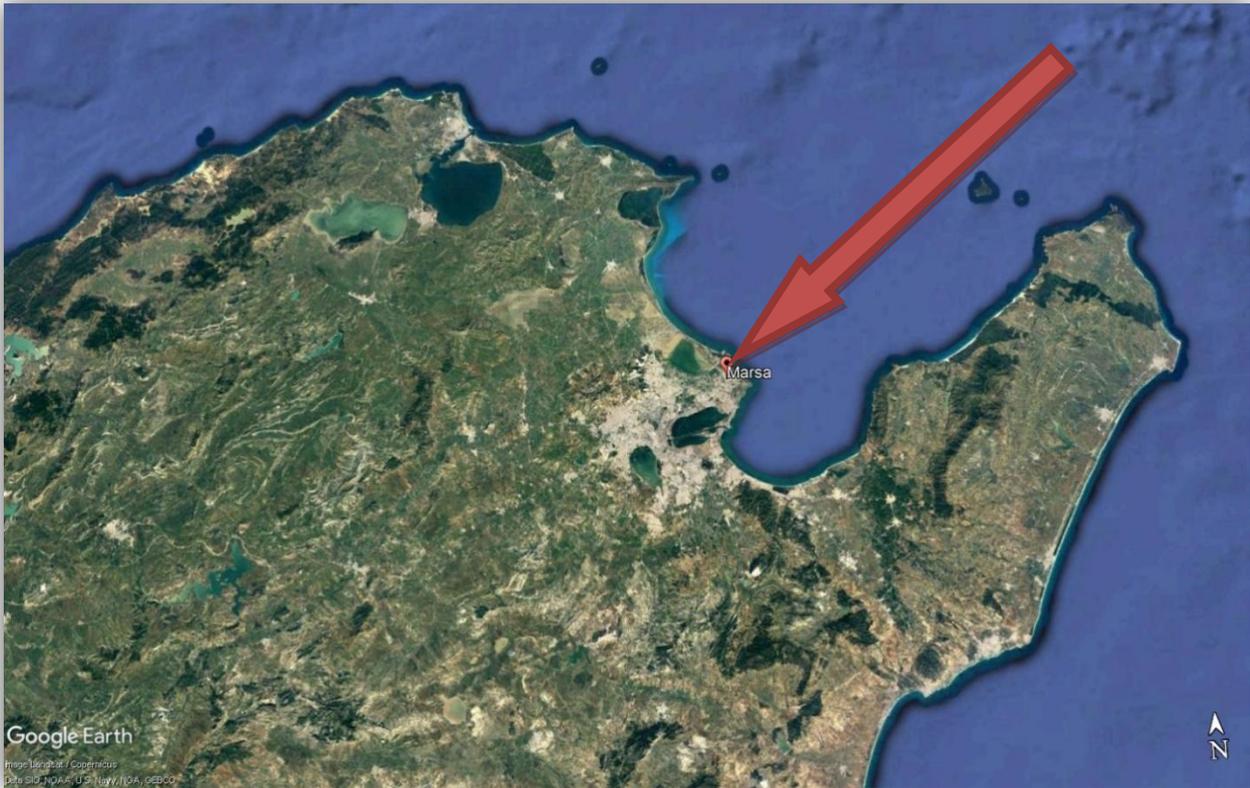
Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenus des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant au C.C fixé à **Vingt mille dinars (20 000 DT)** pour chacun des **lot de I à IV et Sept mille dinars (7 000 DT)** pour chacun des **lots de V à X**.

La date limite de remise des offres est fixée au **Mardi 03 Avril 2018 à 15H00**, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. **La séance publique d'ouverture** des plis sera tenue le même jour à **15H30** au siège de la société en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

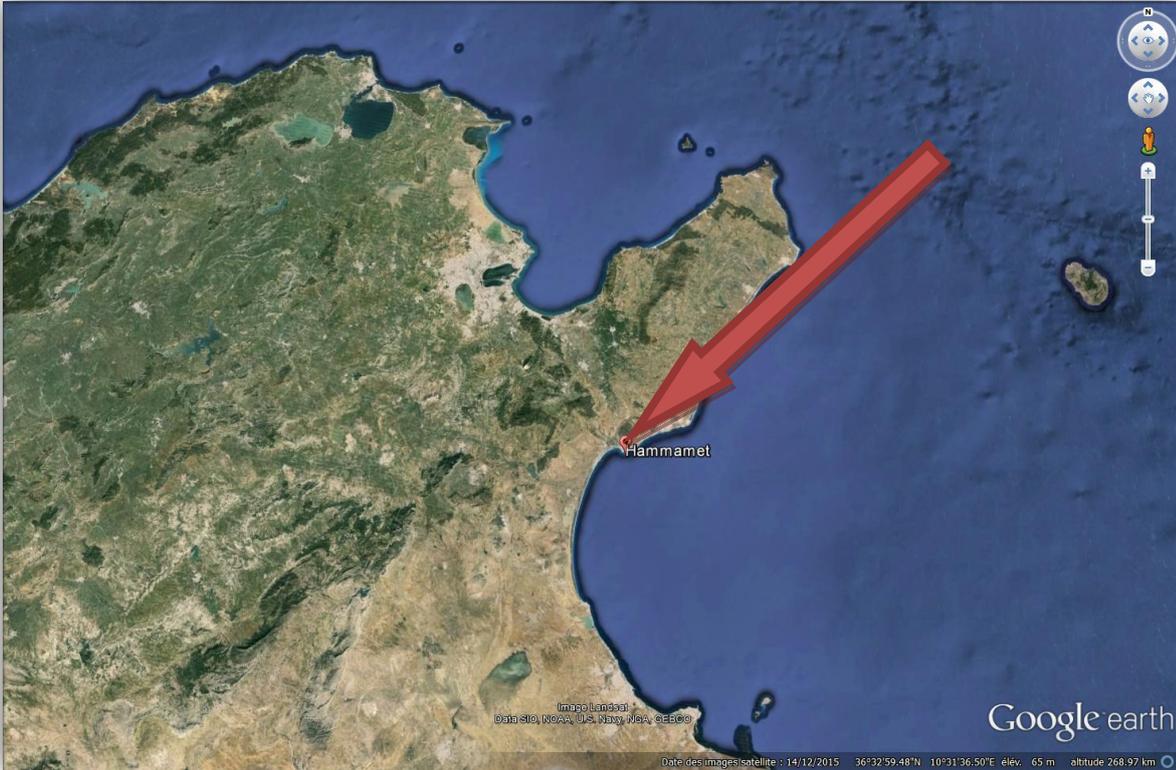
Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant **cent cinquante (150) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Pour plus d'informations veuillez contacter le service commercial de la société ou son agence régionale (+216 71 960 100+216 73 369 037 +216 98 910 000). **GI**

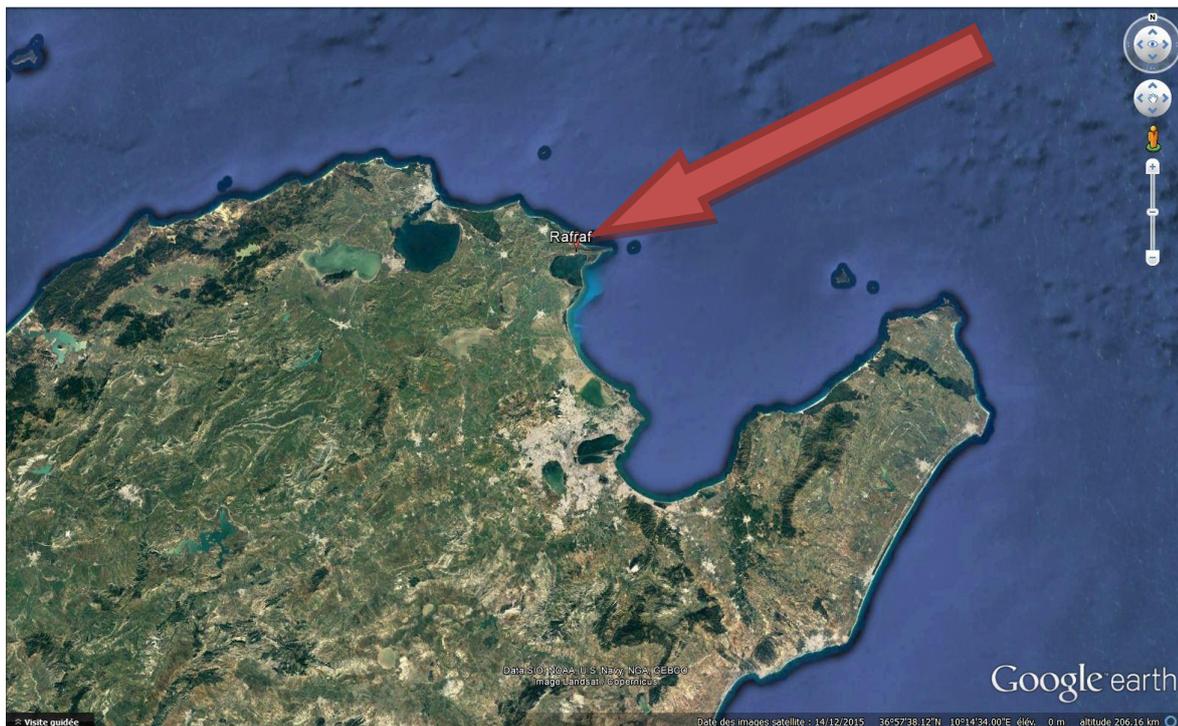
Vue par satellite de la Villa «Hydar» sise à la Marsa
36°52'58.04"N, 10°18'46.45"E



**Vue par satellite de la Villa «La Lune XI » sise à Mrezgua
36°24'59.78"N, 10°39'11.37"E**



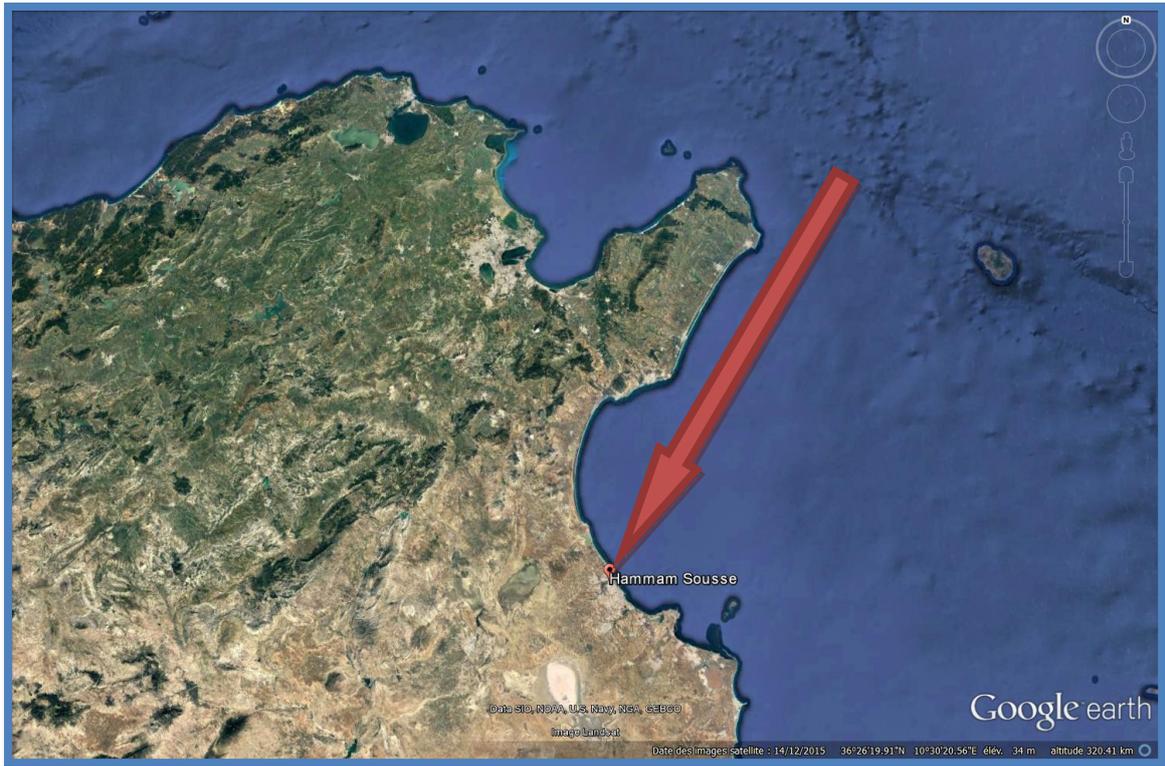
Vue par satellite du Lot «El Ferdaous» sis à Rafrat -Bizerte
37°11'53.84"N - 10°11'23.03"E



A titre indicatif selon Photos et droits Google fournis au public

Vue par satellite de la zone urbaine projetée sise à Hammam-Sousse

35°52'47.82"N, 10°35'43.09"E



A titre indicatif selon Photos et droits Google fournis au public

Vue par satellite du Terrain « Enfidha » sis à Hergla Sousse
36° 1'47.23"N - 10°26'47.41"E



A titre indicatif selon Photos et droits Google fournis au public.

Vue par satellite du Terrain « Tantana » sis à Chott Mariem
35°55'1.85"N - 10°34'30.62"E



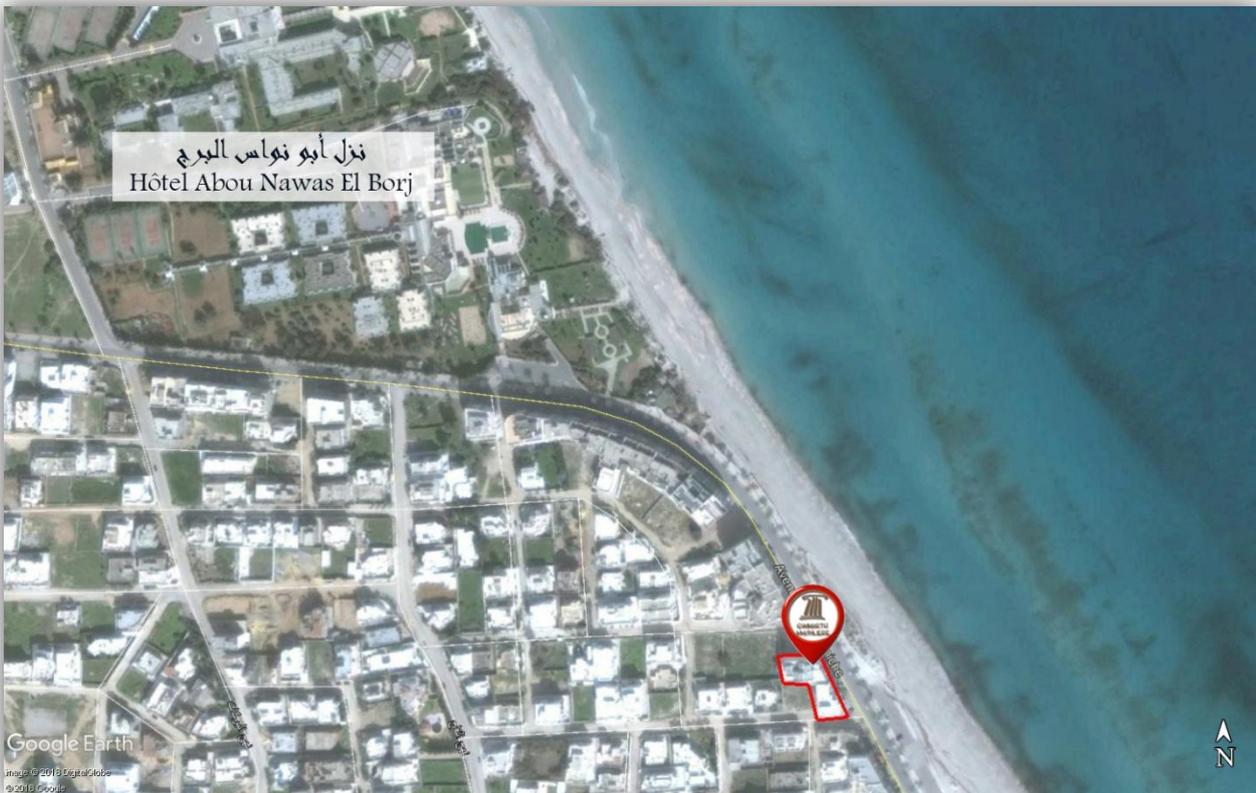
A titre indicatif selon Photos et droits Google fournis au public.

Vue par satellite des lots de terrains " Jacquin 20" et "Jacquin 17 " sis à Tabarka
36°57'19.66"N, 8°44'44.21"E



Vue par satellite les appartements « Ennassim 10 et Ennassim 11» sis à Corniche Mahdia

35°31'18.47"N - 11° 2'30.50"E



A titre indicatif selon Photos et droits Google fournis au public.